

Réunion des délégués du personnel DT-MP-SO du 18 juin 2010

Questions

- 1- Ou en est-on de la modification des grilles indiciaires pour les catégories B et C qui avaient été annoncées dans l'accord Sénior?

Nous restons en attente de l'issue des négociations en cours au niveau ministériel.

- 2- La réforme des retraites qui prévoit une modification de l'âge de départ à la retraite, remet elle en cause l'accord sénior pour la partie "aménagement des fins de carrière"?

Il n'est pas possible de répondre à cette question pour le moment.

- 3- Pour les accords déjà signés, quelles conséquences pratiques sur la durée du temps de travail et du temps libéré, cette réforme peut elle entraîner?

Il n'est pas possible de répondre à cette question pour le moment.

- 4- Lors de la négociation du TPS, y a t il un plafond pour les salariés fonctionnaires? Pour les CDI, le pourcentage de la prime est inscrit dans la convention collective.

C'est la décision 51, qui s'applique pour les agents fonctionnaires.

- 5- Pur les salariés en TPS (qui ont un temps libéré important), à quel moment peuvent ils demander le stage de préparation à la retraite?

Le stage de préparation à la retraite s'effectue comme pour l'ensemble des autres salariés, soit avant le départ définitif. Cependant, si le temps libéré est effectivement important, il peut être intéressant pour le salarié concerné de le faire juste au début de cette période de façon à justement se préparer à une nouvelle organisation de sa vie quotidienne.

- 6- Ou en est-on du projet de restauration de Bordeaux Château d'eau?

A ce jour, nous avons conclu avec La Poste un nouvel avenant à la convention permettant une continuité d'accès jusque fin novembre ainsi que la mise à jour (résiliation et création) de la base des salariés ayant accès au RIE LP Bonnac. De nouvelles conventions sont en cours de négociation en complément, de manière à éviter toute rupture à cette date. Simultanément, le projet de création d'un RIE FT sur le site Château d'Eau est finalisé, avec un démarrage des travaux prévu tout début 2011 et une livraison en septembre de la même année.

- 7- Peut on connaitre le montant du budget convivialité de la DTMP? Sur quelle période peut il être utilisé?

Ce budget est de l'ordre de 50€ par salarié pour l'année 2010.

- 8- Ou en sont les travaux prévus à Orange Avenir?

Ces travaux restent d'actualité et seront réalisés en lien avec les travaux prévus pour la réalisation du restaurant.

- 9- Y at-il des salariés fonctionnaires au sein de la DTSO qui se trouvent en situation de « reclassement » et qui n'avaient pas opter pour les nouvelles grilles indiciaires proposées par France Télécom?

Si oui, quelle est leur situation actuelle en terme d'évolution professionnelle, de carrière et de rémunération ? Quelle attention leur accorde-t-on ?

Et quel va être leur devenir dans le cadre de la refonte de l'ensemble des catégories de la Fonction Publique d'Etat annoncée par le Gouvernement? Comment pourront-ils bénéficier d'une reconstitution de leur carrière par une revalorisation de leurs traitements?

Nous restons en attente de l'issue des négociations en cours au niveau ministériel.

10-combien y-a-t-il actuellement sur le site de la DTMP de personnes en arrêt maladie d'une durée plutôt longue (hors congés maladie ordinaire) ? Parmi elles, combien sur des postes non fixes ?

7 personnes, rattachées à la DT MP sont actuellement éloignées du service dans le cadre de la maladie (CLM, dispo pour maladie,,)